

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** VALTRON® AD4017-B
- **Utilisation de la substance / de la préparation:** Durcisseur
- **Producteur / Fournisseur:**
N. Bucher AG
Pfadackerstraße 9
CH-8957 Spreitenbach
Suisse
Tel.: ++41-56 418 19 90
Fax: ++41-56 418 19 99
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité:** info@nbucherag.com
- **Service chargé des renseignements :** Service Commercial
- **Renseignements en cas d'urgence :** Voir ci-dessus ou le centre prochain d'information toxicologique

2 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:** néant

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
- **Description:**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.

· **Composants contribuant aux dangers:**

| | | | |
|-------------------|---------------------------------------|------------------------|--------|
| CAS: 90-72-2 | 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol | ☒ Xn, ☒ Xi; R 22-36/38 | 10-25% |
| EINECS: 202-013-9 | | | |

- **Indications complémentaires :** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Indications générales:** Eloigner les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Laver avec beaucoup de l'eau et du savon.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
Dioxyde de carbone (CO₂), poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD4017-B

(suite de la page 1)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
 - Oxydes nitriques (NO_x)
 - Oxydes de soufre (SO_x)
 - Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
 - Gaz/vapeurs irritants
 - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
 - Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:**
 - Veiller à une aération suffisante.
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Ne pas respirer les vapeurs.
 - Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
 - Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
 - Assurer une aération suffisante.
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terres de diatomée, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
 - Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 - Ne pas inhaler les vapeurs.
 - Éviter le contact avec les yeux et la peau.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
 - Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.
 - Tenir à l'abri de la chaleur.
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
 - Stockage conformément aux prescriptions légales.
- **Indications concernant le stockage commun :**
 - Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.
 - Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
 - Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
 - Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
 - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD4017-B

(suite de la page 2)

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
- **Protection des mains :**
Gants de protection
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Gants en néoprène
Eloigner immédiatement les gants contaminés par le produit.
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**
Gants en néoprène
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

| | |
|-----------------|----------------------|
| Forme: | liquide visqueux |
| Couleur: | jaune clair ambré |
| Odeur: | sulfureux |

· Modification d'état

| | |
|----------------------------|---------------|
| Point de fusion: | non déterminé |
| Point d'ébullition: | non déterminé |

· Point d'éclair: > 149°C

· Auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20°C: 1,13 g/cm³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: non ou peu miscible

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD4017-B

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Substances à éviter :**
 - Fortes agents d'oxydation
 - Alcalis
- **Réactions dangereuses** Réactions aux acides, aux alcalis et aux agents d'oxydation
- **Produits de décomposition dangereux :**
 - Oxydes nitriques (NO_x)
 - Oxydes de soufre (SO_x)
 - Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO₂)
 - Gaz/vapeurs toxiques
 - Gaz/vapeurs irritants

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

90-72-2 2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol

| | | |
|----------|------|--------------------|
| Oral | LD50 | 1200 mg/kg (rat) |
| Dermique | LD50 | 1280 mg/kg (lapin) |

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Irritation faible
- **des yeux :** Faible effet d'irritation
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Indications générales :** Catégorie de pollution des eaux 3 (Classification propre) : très polluant

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Catalogue européen des déchets:**
Le code de déchets selon le catalogue européen des déchets dépend de la source ou du processus de production.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.02.2010

Révision: 28.01.2010

Nom du produit: VALTRON® AD4017-B

(suite de la page 4)

- **Transport maritime IMDG/GGVSee (ordonnance sur le transport de produits dangereux - mer):**
- **Classe IMDG/GGVmer:** -

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



- **Classe ICAO/IATA:** 9
- **No ID UN:** 3334
- **Label:** 9
- **Désignation technique exacte:** AVIATION REGULATED LIQUID, N.O.S. (mercaptan-terminated epoxy curing agent)

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
- **Identification particulière de certaines préparations :**
Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 3 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 3) : très polluant

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
Cette/ces phrase(s) R est/sont assigné(s) au(x) composant(s) et NE représente(nt) PAS la classification de la préparation.
22 Nocif en cas d'ingestion.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
- **Service établissant la fiche technique :**
C.S.B. GmbH Téléphone: +49-2151-652086-0
Parkstrasse 29 Téléfax: +49-2151-652086-9
D-47829 Krefeld
Allemagne
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**